

HAMOIR

Votre commune...



Feuille d'information communale

N° 57 - MAI 2006



REFORME DU CODE LA DEMOCRATIE LOCALE

Grâce à la loi spéciale du 13 juillet 2001, la région wallonne sera dorénavant compétente pour organiser de manière autonome les élections communales (et provinciales).

Dans ce cadre, le 30 novembre 2005, le parlement wallon a adopté la réforme du code de la démocratie locale, texte qui modifie sensiblement le fonctionnement des instances locales et l'organisation des élections communales.

Quels sont les principaux changements induits par cette réforme ?

Une meilleure représentation des femmes

- sur chacune des listes électorales, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et les deux premiers candidats ne peuvent être du même sexe.

(Suite page suivante...)

LE MOT DU BOURGMESTRE



Chaque année, Dexia, le « banquier des communes », établit le profil financier de toutes les communes de Wallonie.

Cet outil est intéressant pour les gestionnaires locaux car, outre le fait qu'il rassemble de nombreuses données concernant les finances locales, il les compare avec celles

- d'un échantillon de 27 communes wallonnes du même type,
- des 83 communes de la province de Liège (sauf Liège) et
- des 260 communes de la région wallonne.

A cet exercice, notre commune fait mieux que se défendre, je dirais même sans prétention qu'elle pourrait être prise comme exemple de bonne gestion.

Cela apparaît assez clairement à travers les trois éléments suivants :

1. LES TAXES (2005)

	Hamoir	27 communes	Province	Région Wallonne
Taux d'imposition à l'I.P.P. (1)	7,50 %	7,54 %	7,71 %	7,52 %
Taux d'imposition au Préc. Im. (2)	2300 cent. (3)	2503 cent.	2519 cent.	2434 cent.

(1) Impôt sur les Personnes Physiques

(2) Précompte Immobilier

(3) Centimes additionnels

(Suite page suivante...)

(Suite de la page 1)

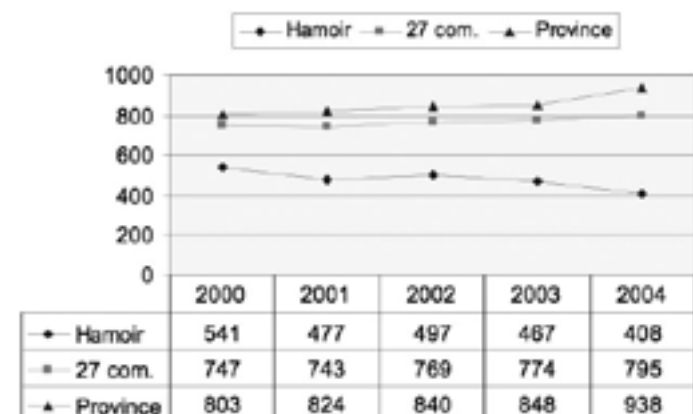
2. LES CHARGES D'EMPRUNT

La situation 2004

Hamoir	27 communes	Province
408 €/hab	795 €/hab	938 €/hab

L'évolution sur 5 ans

évolution de la dette



3. LE TAUX D'INVESTISSEMENT

Taux d'investissement durant les 5 dernières années par rapport au vieillissement du patrimoine (équilibre = 100 %)

Hamoir	27 com.	Province
229 %	155 %	147 %

Il est aussi intéressant de noter que les sources de financement de ces investissements sont en moyenne :

	Hamoir	27 com.	Province
Emprunts	20 %	33 %	40 %
Subsides	50 %	52 %	47 %
Fonds propres	30 %	15 %	13 %

CONCLUSION

Ces différents chiffres sont éloquentes et vont tous dans le même sens ; notre commune investit plus que la moyenne, en empruntant moins que la moyenne et en connaissant une taxation inférieure à la moyenne.

Cela est le résultat de 12 années d'une politique axée sur une gestion quotidienne qui permet de dégager en fin d'année un boni qui servira à financer les investissements de l'année suivante, recourant par la même occasion de moins en moins à l'emprunt et obtenant donc une dette de plus en plus faible.

En un mot comme en cent, c'est une gestion en «bon père de famille». Il va de soi qu'en cette année électorale, d'aucuns trouveront de bon goût de tenter de vous convaincre qu'ils feraient plus et mieux avec moins !

En attendant, permettez-moi d'exprimer ma satisfaction et ma fierté devant ce beau bulletin financier que beaucoup nous envient mais qui ne doit rien au hasard.

(Suite de la page 1)

- le collège communal qui sera désormais composé du bourgmestre, de trois échevins et du président du CPAS, devra obligatoirement être mixte (chaque sexe devra y être représenté)
- le conseil du CPAS qui sera toujours composé de neuf membres élus par le conseil communal, devra obligatoirement comporter un tiers de membres de chaque sexe.

Un nouveau mode désignation du bourgmestre :

- jusqu'ici, le bourgmestre était nommé sur présentation des conseillers communaux. Autrement dit, les conseillers communaux de la majorité choisissaient le bourgmestre sur base de critères qu'ils fixaient eux-mêmes.
- à partir du 8 octobre 2006, ce sont les électeurs eux-mêmes qui éliront le bourgmestre. Le bourgmestre sera le candidat qui totalisera le plus de voix de préférence sur la liste la plus importante de la majorité (en cas d'alliance). Si celui-ci refuse la fonction, il ne pourra être ni échevin, ni président du CPAS au cours de la législature. Il restera « simple » conseiller communal.

Renforcement des synergies entre CPAS et commune :

- outre la présence de droit du président du CPAS au sein du collège communal mais aussi du conseil communal, le décret prévoit de rassembler, au moins une fois par an, le conseil communal (13 membres) et celui du CPAS (9 membres) afin de débattre ensemble de la politique sociale de la commune en dégagant des objectifs communs.

Le vote des étrangers

- c'est une première ! En 2000, les ressortissants des pays membres de l'union européenne avaient été autorisés à participer aux élections communales. La loi du 19 mars 2004 étend désormais ce droit à tous les étrangers résidant «légalement» en Belgique depuis plus de cinq ans, de manière ininterrompue. Il leur suffit pour cela de passer à la commune et de remplir, avant le 1^{er} août, le formulaire de demande d'inscription.
- Attention ! Les ressortissants étrangers, qu'ils soient ou non issus d'un pays membre de l'union européenne, ne peuvent participer aux élections provinciales.

PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES A FILOT

Notre plan de secteurs comporte une zone d'activités économiques de 13 Ha, située à Filot, de l'autre côté de la route de Marche.

Cette surface avait été vendue par l'ancienne commune de Filot à la S.A. Groupement de gestion qui ne l'exploite plus depuis plusieurs années.

Notre conseil communal a marqué son accord de principe pour la réalisation d'un parc d'activités économiques par la **SPI**+. Cette dernière devra acquérir le terrain par un achat « à l'amiable » ou par une expropriation qui devrait durer minimum un an.

Une étude pourrait alors être entamée et soumise à la région wallonne.

Compte tenu des délais nécessaires, on ne peut imaginer un quelconque aménagement avant 2008-2009 et une mise à disposition des investisseurs avant 2009-2010... si tout va bien.

Ce qui est important, c'est que la machine soit lancée et que le conseil communal ait marqué son accord pour une participation dans les investissements à concurrence d'à peu près 500.000 €.

Espérons que ce choix débouche dans quelques années sur l'installation de plusieurs entreprises sur notre territoire et mieux encore sur la création de nouveaux emplois.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU EN WALLONIE

Et si nous parlions de l'avenir de l'eau... ?

L'eau, élément fondamental de la vie, c'est bien plus qu'un robinet que l'on ouvre ou qu'une facture à payer.

L'eau, sa qualité, son abondance, sa rareté, ses usages, les milieux qui en dépendent et... son avenir sont au centre de nos réflexions. Ils feront, demain, l'objet d'une vaste enquête publique. Vos préoccupations et votre avis intéressent les gestionnaires et le Gouvernement wallon.

Pourquoi ?

Parce que, dès 2006, un vaste chantier sera initié afin d'élaborer de nouvelles mesures pour améliorer, préserver et même restaurer la qualité de nos ressources en eau et pour en promouvoir une utilisation durable.

Ces mesures seront intégrées dans un plan de gestion à mettre en œuvre à l'échelle du district hydrographique durant les années 2009-2015.

Ainsi, la Région wallonne dressera un plan de gestion pour les districts hydrographiques de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine.

L'enquête publique...

du 1^{er} janvier au 30 juin 2006

• Objectifs

Vous informer et vous consulter sur les enjeux importants de la gestion de l'eau.

Ces enjeux ont trait, notamment, aux pollutions domestiques, urbaines, agricoles et industrielles, à la tarification de l'eau, à la protection des eaux souterraines,...

Les plans de gestion et les programmations de mesures (ou actions à entreprendre) qui leur seront associés viseront à répondre à ces problématiques.

• Mode d'emploi

Pour vous informer et vous consulter, trois documents sont à votre disposition, ... trois documents pour trois niveaux d'information distincts.

1. Un questionnaire permet rapidement de vous prononcer sur les enjeux et questions identifiés pour votre district hydrographique.
2. Un document « guide » résume les principaux enjeux et questions identifiés dans le district hydrographique.
3. Un document « technique » décrit chaque problématique. Il dresse le bilan des actions engagées et identifie les premières pistes de gestion. Il présente le programme de travail pour l'élaboration du plan de gestion.

• Consulter et obtenir les documents

Depuis le 1^{er} janvier, tous les documents sont disponibles par voie électronique, sur le site Internet <http://eau.wallonie.be>

Le questionnaire sous format électronique, interactif et convivial, vous y attend !

Tous les documents en version « papier » sont consultables dans votre commune, mais aussi auprès du bureau du Contrat de Rivière Ourthe (rue de la laiterie 5 à Tohogne, 086/210844), des Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement, des services de proximité de la Région wallonne et auprès d'associations environnementales.

Une permanence spéciale de consultation des documents aura lieu à la maison du Piqueur (office du tourisme) à Hamoir, le samedi 13 mai de 10 h. à 12 h.

D'autre part, une réunion d'information à l'attention de la population des communes de la région se déroulera au hall omnisports de Hamoir, le jeudi 11 mai à 20 heures.



Début mars 2006, les joies de la neige, à Finhaut, dans le Valais suisse, pour 21 élèves de 5^e et 6^e années de l'école libre de Hamoir, encadrés par M. J-P Lecart et M. J-M Lambert.



STAGE MULTISPORTS INTERCOMMUNAL

En 2005, nous étions parvenus à réunir quatre communes autour d'un stage multisports.

En 2006, durant les vacances de Pâques, nous avons renouvelé cette expérience mais cette fois avec cinq communes (Anthisnes, Comblain-au-Pont, Ferrières, Ouffet et Hamoir). 97 jeunes ont eu le plaisir de participer à ce stage organisé grâce au soutien de la communauté française (ADEPS), dans les infrastructures sportives de Saint-Roch Ferrières (piscine et mur d'escalade) et de Hamoir (hall omnisports et terrains de tennis). Bel exemple de collaboration entre communes rurales aux moyens et infrastructures limités.



LES CHANTIERS INTERNATIONAUX : DES VACANCES A CONSTRUIRE



Vous avez envie d'originalité pour vos vacances cet été ? Pourquoi ne pas partir sur un chantier international en tant que volontaire avec les Compagnons Bâisseurs.

Chaque année, l'association des Compagnons Bâisseurs envoie plus de deux cents volontaires en chantier. Ce terme désigne des séjours de 2-3 semaines durant lequel un groupe de volontaires internationaux (10-15 personnes ou plus) se forme pour effectuer un projet commun. A travers la participation à des tâches de nature manuelle (construction, rénovation, environnement...), sociale (animation d'enfants, de personnes handicapées...), culturelle ou artistique, les participants apprennent à se découvrir et à découvrir le pays où ils séjournent. Un chantier, c'est surtout un moment de plaisir partagé et de fou-rire. Un moment où l'on sort de ses habitudes personnelles et de ses frontières naturelles.

Etre volontaire, c'est s'engager dans un projet commun, faire de nouvelles rencontres, partir à la découverte de nouveaux horizons, mais c'est surtout participer à la construction d'un monde meilleur.

Nos activités s'adressent à tous les jeunes à partir de 14 ans. Aucune compétence spécifique n'est requise concernant le travail. Nous conseillons cependant de pouvoir se débrouiller un minimum en anglais et pour le reste, nous faisons appel à votre motivation et votre esprit d'aventure ! Question budget, une petite participation aux frais d'administration ainsi que le trajet sont à charge du volontaire. En échange de son travail, il sera nourri et logé sur place durant toute la durée du séjour.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

Les Compagnons Bâisseurs asbl

Rempart des Jésuites, 83

6900 Marche en Famenne

Tél.: 084 31 44 13 - yves@compagnonsbatisseurs.be

www.compagnonsbatisseurs.be

2006, ANNEE DEL COUR



confiée à M^{me} Consuelo MONTEJO de Filot, véritable moteur de ce projet.

Le programme « Hamoir 2006, année Del Cour »

>> Dimanche 23 avril

Sept siècles de musique, du 14^e au 20^e siècle.

Eglise de Hamoir, à 16 h., ensemble des Flûtes à bec « Jean Del Cour », dirigé par M. Duysinx. Tél. 086 38 94 51.

>> Fin Mai

Maison Del Cour.

Inauguration de la plaque commémorative, rue Gilles Del Cour 4, Hamoir. Tél. 0485 99 57 27.

>> Samedi 17 et dimanche 18 juin

Quelques pièces musicales baroques.

En collaboration avec la Fédération Musicale de la Province (FML) de Liège, des ensembles et groupes musicaux d'horizons divers, dans le cadre des fêtes de la Musique à Hamoir. Tél. 04 342 66 18.

>> Du lundi 7 au vendredi 11 août

Atelier pour enfants de création de marionnettes liégeoises.

De 9 à 16 h. à la maison Biron de Comblain La Tour, spectacle de clôture le vendredi après-midi, au Hall Omnisports de Hamoir.

>> Samedi 16 Septembre

Balade moto –

Un brin d'histoire en Condroz

Organisé par le Filot Moto Bique au départ de Filot. Tél. 0486 16 26 45.

>> Menu « Del Cour »

Toute l'année, dans les restaurants : La Bonne Auberge, Restaurant du Commerce, Hostellerie de la Poste, Pizzeria Da Nino, La Griglia, Le Clapotis, Brasserie de La Tour, Le Palmier, Le Kasprowy.

>> Tarte « Del Cour »

Créée, spécialement pour l'occasion, cette délicieuse tarte vous attend chez les artisans pâtisseries Louviaux, Debraz et Laurent...

De plus, notre but, outre la concrétisation des différents points exposés, consiste à prolonger cette année en créant un site Internet où figurera le fruit de nos recherches. Que ce site hamoirien soit utile à toute personne en quête d'informations sur le sculpteur baroque Jean Del Cour.

Infos : Consuelo MONTEJO - Présidente du Comité Del Cour - GSM : 0485 995 727

Le conseil communal et l'office du tourisme ont décidé de créer un comité temporaire «2006, ANNEE DEL COUR» qui aura pour mission de coordonner différentes actions en hommage au 375^e anniversaire de la naissance du grand sculpteur baroque Jean del Cour, né à Hamoir en 1631 et décédé à Liège en 1707. La présidence de ce comité a été

>> Du samedi 2 au dimanche 17 septembre

EXPOSITION JEAN DEL COUR.

Différentes facettes de ce grand sculpteur : l'homme et son travail. Présentation des travaux des écoles : « semaine Del Cour », église romane de Xhignesse, entrée 1 €, (gratuit pour les personnes domiciliées dans l'entité de Hamoir). Tél. 0485 99 57 27.

>> Dimanche 10 septembre

Concert du Quatuor des flûtes à bec « Jean Del Cour » de Hamoir.

Eglise de Xhignesse de 14 à 17 h., sous la direction de M. Duysinx. Tél. 086 38 94 51.

>> Fin Septembre

Théâtre wallon :

Ine si bèle pitite posteûre

Pièce originale de Mady Dewitte, salle Talier à Comblain-La-Tour. Tél. 0475 43 27 74.

>> Vendredi 27 octobre

Marionnette « Del Cour ».

Remise officielle de la marionnette « Del Cour » au théâtre Tchantchès d'Outre-Meuse, Liège. Tél. 0485 99 57 27.

>> Vendredi 17 et samedi 18 novembre

Spectacle de marionnettes « Del Cour ».

Par le théâtre Tchantchès d'Outre-Meuse, Liège. Salle des Amis réunis à Fairon, vendredi à 20 h. et samedi à 15 h. Tél. 0485 99 57 27.



Dans le cadre de l'année «Del Cour», Maddy Dewitte a écrit une comédie en wallon qui mettra en scène des contemporains de del Cour dans un contexte de l'époque. Nous recherchons activement des comédiens et comédiennes désireux d'interpréter cette pièce mais nous recherchons également des personnes désireuses d'aider aux différentes tâches nécessaires à la concrétisation de ce projet (décors, costumes, sono, éclairages...).

N'hésitez pas, c'est une belle aventure à vivre ensemble et qui ne vous engage que pour une durée limitée.

Renseignements : Maddy DEWITTE - Rue J. Huberty, 42 Comblain-la-Tour - Tél. 04 369 27 33



Dégustez la tarte «Del Cour», chez Laurent, Debraz et Louviaux...



TAMBOURS POUR LA PAIX

Le 21 mars, sous la neige, les élèves de nos quatre implantations scolaires communales, accompagnés des enseignants et des autorités communales, se sont rassemblés sur la place du Wez à Comblain-la-Tour, afin de battre «tambours pour la paix», comme de nombreux enfants du pays et du reste du monde, au même moment.

Par une poésie, un chant, un texte, les enfants ont appelé à plus d'amour et moins de violence dans le monde.

«La non-violence est une arme puissante et juste, qui tranche sans blesser et ennoblit l'homme qui la manie. C'est une épée qui guérit»
Martin Luther King.

MULTIPLS FACETTES DE LA GESTION COMMUNALE

La gestion d'une commune est un vaste chantier aux multiples facettes, qu'il est de plus en plus difficile de mener à l'échelle d'une entité de petite taille.

Ainsi, dans de nombreux domaines, la façon la plus efficace de gérer est de se regrouper à plusieurs, afin d'atteindre une taille plus en adéquation avec les missions à remplir.

Vu de l'extérieur, la population est peu consciente de cette situation et c'est pour cela qu'il me paraît utile et judicieux de vous présenter brièvement les intercommunales et autres associations auxquelles notre commune adhère activement.

- **Ourthe Amblève Logement :**
La scrl Ourthe-Amblève Logement (anciennement HBM) est une société de logement, agréée par la Société Wallonne du Logement, qui développe ses activités sur les communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet et Sprimont
- **A.I.D.E. :**
Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège. (www.aide.be)
- **A.I.S. :**
L'Agence Immobilière Sociale est une A.S.B.L. agréée par la Région Wallonne comme acteur dans le secteur du logement social dans les communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont.
- **G.R.E.O.A. :**
groupement de relance économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève. Actif sur les communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont.
- **Maison du tourisme :**
agit en matière de tourisme sur le même territoire que le GREOA. (www.ourthe-ambleve.be)
- **Fédération du Tourisme de la Province de Liège :**
(www.ftpl.be)
- **C.I.L.E. :**
Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (www.cile.be)
- **Intermosane :**
association intercommunale mixte qui dessert 19 communes en électricité, 1 commune en gaz et 18 communes en télédistribution. (www.intermosane.be)
- **Finimo :**
intercommunale pure de financement liée à intermosane.
- **S.P.I.+ :**
Services Promotion Initiatives en province de Liège - Agence de développement (www.spi.be)
- **Contrat rivière Ourthe :**
consiste en un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés (région, provinces, communes, intercommunales, universités, associations diverses...) sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages du cours d'eau, de ses abords et des ressources en eau du bassin. Réunit 20 communes du bassin de l'Ourthe.
- **Zone de police du Condroz :**
nouvelle structure de la police locale, agit sur 10 communes (Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) et est gérée par un conseil de police et le collège des bourgmestres.
- **Centre culturel de l'arrondissement de Huy :**
a pour mission de développer la culture sur l'arrondissement avec la collaboration des communes et acteurs locaux.
- **Zone de secours Huy Hamoir :**
réunit les 15 communes protégées par les SRI de Huy et de Hamoir.
- **Maison de l'emploi :**
lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions liées à l'emploi. Elle est le fruit d'un partenariat entre le FOREM et les communes et CPAS de Comblain-au-Pont, Hamoir et Esneux.
- **Peines de Travail Autonome. :**
mesures d'encadrement judiciaire de peines alternatives sur les communes de Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Hamoir et Tinlot.
- **U.V.C.W. :**
L'Union des Villes et Communes de Wallonie représente l'ensemble des pouvoirs locaux de la Région wallonne.(www.uvcw.be)
- **A.R.P.I. :**
Action régionale de prévention intégrée, qui coordonne différentes actions menées en Ourthe Amblève sur les communes de Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Sprimont et Tinlot. (www.lateignouse.be)
- **Intradel :**
intercommunale de traitement des déchets en région liégeoise. (www.intradel.be)

Chacune de ces organisations exige un certain suivi de la part des mandataires communaux. Cela va d'une réunion annuelle pour certaines, à des réunions mensuelles pour d'autres. Je salue ici sans les nommer les conseillers communaux qui s'investissent consciencieusement dans cette mission. Malheureusement et il faut le dire par respect pour ces derniers, certains conseillers «oublent» de remplir leur rôle et je le regrette amèrement.

SEANCES D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUTES DU CODE DE LA ROUTE A DESTINATION DES AINES

En 2005, en collaboration avec la cellule éducation et prévention de la police fédérale, nous avons proposé une séance d'information tout public sur les nouveautés du code de la route. Si le public était peu nombreux, le contenu était lui particulièrement intéressant et abondant. C'est ce qui nous a poussé à organiser deux séances du même type, à l'attention des aînés, en après-midi cette fois.

Cette démarche est d'autant plus importante que d'après les statistiques en la matière, plus de 20 % des conducteurs sont âgés de 65 ans ou plus, et le kilométrage moyen de nos seniors a augmenté de 25 % en 10 ans.

Nous donnons donc rendez-vous à tous les aînés désireux de mettre à jour leur connaissance du code de la route, les mardis 13 et 20 juin à 13h30 à la cafétéria du hall omnisports.

Chaque séance sera clôturée par un petit goûter offert par l'administration communale.

Pour des facilités d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire à l'administration communale (086 38 80 01).

TELEVIE 2006

Pour sa participation à la campagne du «TELEVIE 2006», l'association «Combattons ensemble la leucémie» a remis un chèque de 3.840 € lors des promesses du samedi 1er avril sur RTL-TV1.

Cette somme, très encourageante pour une première participation, a été réunie grâce au soutien que nous avons vivement apprécié :

- de l'administration communale de Hamoir,
- de l'office du tourisme de Hamoir,
- des commerçants, sponsors-donateurs,
- des personnes ayant participé à nos activités.

Pour notre association, la campagne «TELEVIE 2007» a commencé dès le 2 avril 2006, avec l'organisation d'un tournoi de tennis de table à Tohogne.

Stéphanie De Gand, présidente

L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Les activités suivantes peuvent toujours être exercées dans le cadre de l'ALE :

■ au profit des personnes physiques :

> aide à domicile de nature ménagère ;

REMARQUE : Tous les travailleurs ALE qui étaient déjà actifs dans le système ALE avant le 1^{er} mars 2004, peuvent continuer à être actifs dans le système et effectuer l'activité de l'aide à domicile de nature ménagère. Tous les utilisateurs déjà inscrits avant le 1^{er} mars 2004 dans le système peuvent le rester et continuer à renouveler leur inscription pour l'activité de nature ménagère.

LES ACTIVITES ALE CI-DESSOUS PEUVENT ETRE POURSUIVIES SANS MODIFICATIONS. CECI SIGNIFIE QUE TANT LES UTILISATEURS QUE LES CHOMEURS PEUVENT TOUJOURS S'INSCRIRE.

> aide au petit entretien du jardin ;

> aide à la surveillance ou à l'accompagnement d'enfants ou de personnes malades ;

> aide à l'accomplissement de formalités administratives ;

> réalisation de petits travaux de réparation et d'entretien au domicile de l'utilisateur, refusés par les professionnels en raison de leur faible importance ;

> garde et soins des animaux en l'absence des propriétaires, s'il n'y a pas de pension pour animaux dans les environs ;

■ au profit des autorités locales :

> les activités répondant à des besoins non rencontrés par les circuits de travail réguliers, notamment la protection de l'environnement, la sécurité dans les quartiers et la rencontre d'autres besoins des quartiers, l'accompagnement des enfants, des jeunes et des personnes socialement défavorisées ainsi que des activités socio-culturelles occasionnelles ou d'importance limitée ;

■ au profit d'établissements d'enseignement, d'ASBL et d'autres associations non-commerciales :

> des activités qui par leur nature, par leur importance ou leur caractère occasionnel, sont habituellement effectuées par des bénévoles, notamment les activités de personnes qui apportent une aide à l'association de manifestations sociales, culturelles, sportives, caritatives ou humanitaires ;

■ au profit du secteur de l'horticulture :

> les activités effectuées dans le cadre de la Commission paritaire pour l'horticulture, à l'exception de la culture des champignons et de la plantation et de l'entretien des parcs et jardins ;

■ au profit du secteur de l'agriculture :

> les travaux saisonniers correspondant à des pointes de travail, à la plantation et à la récolte et les autres activités temporaires, selon les modalités et formalités déterminées par les Ministres de l'Emploi et de l'Agriculture.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'agence au 086/38 86 24 ou à nous rendre visite, place Del Cour, 11a, les lundis et mardis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00.

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2006

6/5 Volière Ardennaise **Souper**

Salle annexe Hall Omnisports

9/5 Association du 3^e âge **Goûter**

Salle Talier Comblain-la Tour

12/5 Ecole de danse **Souper**

Salle annexe Hall Omnisports

13/5 Espoir Hamoir **Barbecue**

Salle annexe Hall Omnisports

14/5 SI Comblain-la-Tour **Marche ADEPS**

Salle Talier Comblain-la Tour

19/5 Ecole com. de Filot **Fête des parents**

Maison du village Filot

21/5 Association du 3^e âge **Goûter**

Salle annexe Hall Omnisports

25/5 Football Hamoir **Marche ADEPS**

Buvette du football

26/5 Ecole com. Fairon **Fête des parents**

Ecole communale de Fairon

28/5 Ecole com. Comblain-la-Tour **Fête des**

parents Ecole communale Comblain-la Tour

3-4-5/6 Fairon Old Car Club **Balade**

Départ Clapotis 9h.

4/6 Ecole communale de Filot **Barbecue**

Maison du village Filot

5/6 Flûtes à Bec **Concert** Eglise de Filot

10-11/6 Académie des Ardennes **Exposition**

Parc Biron

10/6 Office du tourisme **Eddy Merckx**

Hall Omnisports de Hamoir

10/6 Hamoir vélo sports **Durboise et**

Trappiste Salle les Amis Réunis de Fairon

11/6 Comité de St Nicolas **Brocante**

Pl du Wez et rues de Comblain

13/6 Association du 3^e âge **Goûter**

Salle Talier Comblain-la Tour

17/6 Ecole communale de Filot **Barbecue**

Maison du village Filot

18/6 Fairon Old Car Club **Balade**

Départ Clapotis 9h

18/6 Association du 3^e âge **Goûter**

Salle annexe Hall Omnisports

24/6 inauguration salle «les amis réunis»

ETAT CIVIL

MARIAGES

7 janvier : LERUSE Christophe et LEFERT Angélique tous deux de HAMOIR

9 mars : VAN DEN EEDE Emmanuel et VERVLOESEM Tamara tous deux de HAMOIR

NAISSANCES

12 décembre à MARCHE : MOTTIE Cynthia, Lucas et Célia de COMBLAIN-la-TOUR

12 décembre à SERAING : GÉRARD Liam de FILOT

10 janvier à SERAING : HERMAN Gemma de FAIRON

05 mars à LIEGE : PAQUAY Maxime de HAMOIR

14 mars à SERAING : ROUCEAU Clémence de COMBLAIN-la-TOUR

DÉCÈS

21 décembre à LIEGE : BROMELLE Paul, époux de DELAHAUT Jeannine de COMBLAIN-la-TOUR

27 décembre à LIEGE : LOUYS Léon, veuf de PUT Gérardine de FAIRON

28 décembre à LIEGE : LÉONARD Joséphine, veuve de JANSEN François de FILOT

01 janvier à LIEGE : WILMET André, célibataire de COMBLAIN-la-TOUR

17 janvier à OUFFET : LAMY Désirée, célibataire, de HAMOIR

21 janvier à LIEGE : JORQUERA Colomba, veuve de SALAZAR Bonifacio, de COMBLAIN-la-TOUR

30 janvier à LIEGE : VERJANS Tony, de HAMOIR

6 février à LIEGE : SCHAFFS Joseph, veuf de GILLARD Marie-José de HAMOIR

14 février à LIEGE : SILVESTRE Albert, époux de FAGNOUL Marie de FILOT

22 février à ESNEUX : AERTS Louis, époux de VANDECRAEN Adèle, de FILOT

23 février à COMBLAIN-la-TOUR : LAMBION Victor, veuf de ROUSSEAU Madeleine de COMBLAIN-la-TOUR

27 février à LIEGE : ROSENHOLTZ Pascal, célibataire de FAIRON

6 mars à HAMOIR : DEZOPPY Ginette, veuve de COLLEY Jean de HAMOIR

19 mars à HAMOIR : DELHEZ Josette, épouse de LEGROS Jacques de HAMOIR

29 mars à POULSEUR : LOOS Yvette, épouse de DEGEZELLE Marcel de COMBLAIN-la-TOUR

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Durant la semaine du 3 au 7 avril 06, la commune de Hamoir a proposé un stage sur le thème de l'eau aux enfants de 3 à 12 ans.

Au programme, outre une sensibilisation à notre consommation d'eau à travers des documents ludiques, une trentaine d'enfants ont goûté aux plaisirs de la natation sous les yeux vigilants d'un maître nageur. Ils ont visité le centre SourceÔRama de Chaudfontaine et ses multiples « ateliers » pédagogiques. Une semaine riche en activités et découvertes... que je n'hésiterai pas à renouveler pour le mois de juillet 2006.

C. Brenard : coordinatrice ATL

DETECTEURS INCENDIE

(arrêté du gouvernement wallon du 21/10/2004)

Mise en conformité :

- Pour les logements existants : au plus tard, le 1^{er} juillet 2006.
- Pour les logements en construction ou à construire : immédiatement d'application.

Nombre :

- Appartements :
 - >> Inférieur à 80 m² : un détecteur.
 - >> Supérieur à 80 m² : 2 détecteurs.
- Maisons :
 - >> Superficie par niveau d'habitation inférieure à 80 m² : un détecteur par niveau.
 - >> Superficie par niveau d'habitation supérieure à 80 m² : deux détecteurs par niveau.

Action communale : afin de sensibiliser la population à l'importance de la mise en application de ce nouveau dispositif de prévention contre l'incendie, le conseil communal a décidé d'offrir à chaque ménage un détecteur incendie. Les modalités de distribution vous seront précisées dès réception du matériel.